

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM**COMPTE RENDU****SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021****19 HEURES 00 À MARCKOLSHEIM**

Date de convocation : 15 septembre 2021

Délégués en fonction : 33 Présents : 25 Absents et excusés : 3 Procurations : 5

Membres présents :

- **Artolsheim** : Mme Dominique MARTIN
- **Bindernheim** : M. Christian MEMHELD
- **Boesenbiesen** : Mme Agnès ROHR (suppléante)
- **Bootzheim** : M. Clément ROHMER
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : Mme Mireille MOSSER, M. Eric KOPP
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Chrystelle ERARD, M. Yann SCHUNCK, Mme Elisabeth SIEBER, M. Jean-Paul ORSONI
- **Ohnenheim** : Mme Jacqueline SCHUNCK
- **Richtolsheim** : .../...
- **Saasenheim** : Mme Anne-Marie NEEFF
- **Schoenau** : .../...
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Mathieu KLOTZ, Mme Christelle ADOLPH, M. Michaël BERGER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS, M. Thierry WITWICKI

Absents excusés :

M. Mathieu LAUFFENBURGER, M. Pascal JEHL (procuration à Mireille MOSSER), Mme Nathalie DEICHLER (procuration à Mireille MOSSER), Mme Katia EHRHART, Mme Catherine GREIGERT (procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), M. Gilles WEBER (procuration à Elisabeth SIEBER), Mme Marie FREY (Procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), M. Rémy TAGLANG, M. Michel BUTSCHA, M. Yves SCHWOERER (suppléant), Mme Isabelle BAEHR (suppléante), Mme Angélique DOUCHE (suppléante), M. Jean-Louis BRICKERT (suppléant), Mme Agnès SIMLER (suppléante), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Noël SCHWEIN (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Jacques COSYNS (suppléant), M. Laurent NAAS (suppléant), M. Claude OHNET (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), Mme Sandrine ROUE (Conseillère aux décideurs locaux), M. Nicolas LOQUET (Maison de la Région), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Florian MEYER (Chargé du développement économique), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance Jeunesse), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments).

Assistaient en outre :

M. François BLATZ (suppléant), M. Sébastien BURGER (suppléant), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseiller Départemental), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable du Pôle « Gestion des moyens, des ressources et des personnels »), M. Bertrand ATZENHOFFER (Responsable des Ressources Humaines), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle « Aménagement du territoire »), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle « Animation du Territoire »).

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
LE 22 SEPTEMBRE 2021 À 19 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES DE MARCKOLSHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2021
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Ressources Humaines
 - a) Modification du plan des effectifs – Renouvellement des emplois de l'Ecole de Musique Intercommunale
 - b) Mise en place du télétravail
 - c) Plan de prévention des risques sexuels et sexistes

C. FINANCES

1. **Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2021 – modalités de répartition**
2. **Décisions budgétaires modificatives**
 - a) Budget Médiathèque – décision budgétaire modificative n°1
 - b) Budget Principal et Piscine - décision budgétaire modificative n°2
3. **Budget Ordures Ménagères – Admissions en non-valeurs**

D. VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS

1. **Convention de cofinancement de la Caisse des Dépôts pour l'étude relative à la rénovation de l'éclairage public**

E. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

1. **ZAI Hilsenheim – Cession d'un terrain à la SCI OFFICINA – rectification d'une erreur matérielle.**
2. **PAIM – Cession d'un terrain à la SCI HQ**

F. ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE / RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

1. **Convention financière avec l'ADEUS**
2. **Plan Local de l'Habitat – aide à la rénovation énergétique**
3. **SMICTOM D'ALSACE CENTRALE – Rapport d'activité 2020**
4. **GEMAPI – Fixation du produit de la taxe 2022**

G. VŒUX ET COMMUNICATION

1. **Constitution d'un groupe projet pour la réflexion autour de la compétence « Péri-scolaire »**
2. **Réseau des correspondants locaux : désignation des représentants péri-scolaires**

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, **Monsieur Jean-Claude SPIELMANN**, Conseiller communautaire.

*

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2021

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 30 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 21 décembre 2020. Il s'agit de :

- **Décision n°2021-014** du 9 juin 2021 annulant et remplaçant la décision 2021-011 portant approbation d'une convention de formation professionnelle ;
- **Décision n°2021-015** du 21 juin 2021 portant fixation de la redevance d'occupation temporaire du chalet sis dans l'enceinte de la piscine communautaire AQUARIED ;
- **Décision n°2021-016** du 1^{er} juillet 2021 portant mise au point du marché de fourniture et de livraison de mobilier pour les nouveaux périscolaires de Marckolsheim et Bindernheim – lot 2 Mobilier enfant ;
- **Décision n°2021-017** du 13 août 2021 portant attribution du marché de Transport à la demande ;
- **Décision n°2021-018** du 30 août 2021 portant acceptation d'une indemnité de sinistre ;
- **Décision n°2021-019** du 3 septembre 2021 portant attribution d'une mission de programmation et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'extension de la gendarmerie ;
- **Décision n°2021-020** du 3 septembre 2021 portant autorisation de signature du deuxième marché subséquent pour la fourniture d'électricité pour les sites HTA-BT >36kva ;
- **Décision n°2021-021** du 3 septembre 2021 portant autorisation de signature du deuxième marché subséquent pour la fourniture d'électricité pour l'éclairage public ;
- **Décision du Bureau n°2021-007** du 30 juin 2021 portant conclusion de la convention financière de mise à disposition de locaux pour l'accueil périscolaire de Bindernheim ;
- **Décision du Bureau n°2021-08** du 25 août 2021 portant conclusion avec la commune de Bindernheim de la convention de maîtrise d'ouvrage confiée pour une extension du réseau d'éclairage public rue de Wittisheim – RD82 ;

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*

**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Ressources Humaines

- a) Modification du plan des effectifs – Renouvellement des emplois de l'Ecole de Musique Intercommunale

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le renouvellement des emplois au sein de l'école de musique intercommunale ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

*

**

b) Mise en place du télétravail

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'inscription des crédits nécessaires au budget ;
- ◆ **approuve** l'élargissement du recours au télétravail au sein des services de la CCRM ;
- ◆ **autorise** le Président à passer et à signer les conventions avec chacun des agents.

Adopté à l'unanimité.

*

**

c) Plan de prévention des risques sexuels et sexistes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la mise en place d'un plan de prévention et de traitement des violences sexuelles et sexistes au sein de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

*

**

C. FINANCES

1. Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2021 – modalités de répartition

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **arrête** les critères de répartition de la contribution due par l'intercommunalité au titre du FPIC entre la Communauté de Communes et les communes membres selon la méthode de droit commun (identique au dispositif arrêté en 2020) ;
- ◆ **prend acte** que pour l'année 2021 la contribution de la Communauté de Communes et des communes est fixée comme suit :

Collectivité	Contribution en €	%
CCRM	428 242	44,42
ARTOLSHEIM	20 710	2,14
BINDERNHEIM	18 497	1,91
BOESENBIESEN	5 471	0,56
BOOTZHEIM	11 442	1,18
ELSENHEIM	14 626	1,51
GRUSSENHEIM	14 366	1,49
HEIDOLSHEIM	8 345	0,86
HESSENHEIM	10 686	1,10
HILSENHEIM	45 067	4,67

MACKENHEIM	20 995	2,17
MARCKOLSHEIM	229 006	23,75
OHNENHEIM	17 576	1,82
RICHTOLSHEIM	7 412	0,76
SAASENHEIM	9 863	1,02
SCHOENAU	27 920	2,89
SCHWOBSHEIM	4 926	0,51
SUNDHOUSE	32 975	3,40
WITTISHEIM	35 781	3,71
TOTAL	963 906	100,00

- ◆ charge le Président de notifier cette répartition au représentant de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Décisions budgétaires modificatives

- a) Budget Médiathèque – décision budgétaire modificative n°1

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

BUDGET MEDIATHEQUE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
321	21	Immobilisations corporelles	21731		Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition- Constructions	+ 144	Intégration frais d'études accessibilité bâtiments
321	21	Immobilisations corporelles	2188		Autres immobilisations corporelles	- 144	
TOTAL						0	

Adopté à l'unanimité.

*

**

- b) Budget Principal et Piscine - décision budgétaire modificative n°2

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°2 suivante :

BUDGET GENERAL

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	014	Atténuation de produits	739 223	Fonds de péréquation des ressources communales	+ 4 856	Complément FPIC
64	011	Charges à caractère général	606 32	Fournitures de petit équipement	+ 300	Abattant WC périscolaire Bindernheim

64	011	Charges à caractère général	628 75	Remboursements de frais aux communes membres du GFP	+ 160	Refacturation OM pour périscolaire Marcko annexe
64	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	+ 9 816	Complément appel de fonds DSP AGF pour Périscolaire Marckolsheim annexe
64	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	- 11 050	Retrait prévision budgétaire pour prise en charge 0.18/repas car inclus dans frais de gestion.
822	012	Charges de personnel et frais assimilés	641 11	Rémunération principale	- 10 402	
020	011	Charges à caractère général	616 1	Primes d'assurance Multirisques	+ 320	Complément primes d'assurance
90	011	Charges à caractère général	617	Etudes et recherche	+ 6 000	Prestation Katalyse pour étude sur le développement éco du territoire
TOTAL =					0	

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
64	041	Opérations patrimoniales	2145	5315	Constructions sur sol d'autrui. Installation générale et agencements	+ 108	Intégration frais d'études suivi de réalisation Multi accueil
64	041	Opérations patrimoniales	2141	5422	Construction sur sol d'autrui	+144	Intégration frais d'études suivi de réalisation Périscolaire Heidolsheim
64	041	Opérations patrimoniales	21731	5472	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition- Constructions	+108	Intégration frais d'études suivi de réalisation Périscolaire Wittisheim
64	041	Opérations patrimoniales	21731	5462	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition- Constructions	+132	Intégration frais d'études suivi de réalisation Périscolaire Sundhouse
822	041	Opérations patrimoniales	21752	81	Installations de voirie	+19 544.67	Intégration frais d'études suivi de réalisation Voirie
64	21	Immobilisations corporelles	2188	5446	Autres immobilisations corporelles	+ 900	Vaisselle complémentaire périscolaire Marckolsheim annexe
64	21	Immobilisations corporelles	2188	54107	Autres immobilisations corporelles	+ 800	Vaisselle complémentaire périscolaire Bindernheim
64	21	Immobilisations corporelles	2184	54105	Mobilier	+ 1 400	Mobilier complémentaire périscolaire Bindernheim
020	041	Opérations patrimoniales	2183	0135	Matériel de bureau et informatique	+ 648.33	Intégration frais d'études suivi de réalisation Matériel informatique
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Construction autres bâtiments publics	- 1 516	
TOTAL =						22 269	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
820	041	Opération patrimoniales	2031	0232	Frais d'études	+ 20 036,67	Transfert frais d'études accessibilité bâtiment et voirie
020	041	Opérations patrimoniales	2031	134	Frais d'études	+ 648.33	Transfert Frais d'études système informatique
413	20	Immobilisations incorporelles	2031	421	Frais d'études	+ 1 440	Transfert vers budget piscine
820	20	Immobilisations incorporelles	2031	0232	Frais d'études	+ 144	Transfert vers budget médiathèque
TOTAL =						22 269	

BUDGET PISCINE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	21	Immobilisations corporelles	21318		Construction autres bâtiments publics	+ 1 440	Intégration frais d'études travaux piscine
413	21	Immobilisations corporelles	2188		Autres immobilisations corporelles	- 1 440	
TOTAL =						0	

Adopté à l'unanimité.

**

3. Budget Ordures Ménagères – Admissions en non-valeurs

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **admet** en non-valeur les créances irrécouvrables jointes en annexe à la présente délibération comme suit :
 - liste n°1623220117 pour une somme de 24 902,23 €.
 - liste n°1623210117 pour un montant de 3 051,84 €.soit un montant global de **27 918,07 €**.

Adopté à l'unanimité.

**

D. VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS

1. Convention de cofinancement de la Caisse des Dépôts pour l'étude relative à la rénovation de l'éclairage public

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention de cofinancement avec la Caisse des Dépôt et Consignations pour l'étude concernant le diagnostic de l'éclairage public ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention et tout document à intervenir dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

**

E. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

1. ZAI Hilsenheim – Cession d'un terrain à la SCI OFFICINA – rectification d'une erreur matérielle.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **précise** que la délibération n°2021-044 du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2021 est modifiée comme suit :
 - la superficie de la parcelle initiale de 63,39 ares est portée à 63,69 ares
 - le montant total de la vente initialement fixé à 185 455,57 € est porté à 185 455,73 € ;
- ◆ **dit** que les autres dispositions de la délibération demeurent inchangées ;
- ◆ **dit** que le Président est autorisé à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. PAIM – Cession d'un terrain à la SCI HQ

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** la vente d'une parcelle d'une superficie de 27 ares cadastrée sous : Commune de Marckolsheim - section 52 - parcelle 313/47 faisant partie du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim au profit de la SCI HQ ;
- ◆ **fixe** le montant de la vente au prix de 3 207,37 € l'are (TVA sur marge comprise), soit un montant global de 86 598,99 €, la TVA sur marge à l'are étant de 507,37 € et 13 698,99 € pour les 27 ares.
- ◆ **décide** que les frais d'actes et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur ;
- ◆ **charge** Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim, de la rédaction de l'acte de vente ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité.

*

**

F. ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE / RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

1. Convention financière avec l'ADEUS

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de missionner l'ADEUS pour réaliser l'actualisation du diagnostic habitat, le suivi annuel du PLH et l'accompagnement à la réalisation du bilan triennal ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention et tout document à intervenir dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Plan Local de l'Habitat – aide à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. SMICTOM D'ALSACE CENTRALE – Rapport d'activité 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM d'Alsace Centrale.

*
**

4. GEMAPI – Fixation du produit de la taxe 2022

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **arrête** le produit de la taxe GEMAPI à 200 000 € pour l'année 2022 ;
- ◆ **charge** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adopté à l'unanimité. (Monsieur Christophe KNOBLOCH, Vice-Président, ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote).

*
**

G. VŒUX ET COMMUNICATION

1. **Constitution d'un groupe projet pour la réflexion autour de la compétence « Péricolaire »**
2. **Réseau des correspondants locaux : désignation des représentants péricolaires**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15

*
**

Fait à Marckolsheim, le 23 septembre 2021

Le Président,
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

